



VILLE DE VINCENNES

DÉPARTEMENT DU VAL-DE-MARNE

Nombre de Membres dont le
Conseil
Municipal doit être composé : 43
Nombre de Conseillers en
exercice : 43
Nombre de Conseillers présents
à la séance : 39

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal Séance du 21 septembre 2023

OBJET :

DE-23-09-1-12) DENOMINATION DE L'IMMEUBLE SIS 70 RUE DE FONTENAY "ESPACE REGINE ET PIERRE SOUWEINE"

L'an deux mille vingt-trois, le jeudi vingt-et-un septembre à dix-neuf heures,

Le Conseil municipal de la ville de Vincennes, dûment convoqué par Madame le Maire le vendredi 08 septembre 2023 conformément au Code général des collectivités territoriales (articles L 2121-7 et suivants), s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Mme LIBERT-ALBANEL, Maire.

Présents : Mme LIBERT-ALBANEL, M. LEBEAU, Mme MARTIN, M. BENSOUSSAN, Mme SÉGURET, Mme VOISIN, M. LOUVIGNÉ, Mme TOP, M. TOURNE, Mme VALVERDE, Mme GAUVAIN, M. GIRARD, M. LEROY, M. MOULY, M. BONAVENTURE, M. CHARDON, Mme SERVIAN, M. PITAVY, Mme POLLARD, Mme BRÉON, Mme RUFFENACH, Mme BOILOT, M. MICHON, M. BOUKOBZA, M. LECOMTE, M. DIARRA, Mme ODDON, Mme RANIERI, Mme HAUCHEMAILLE, M. RIBET, M. SESTER, Mme LE CALVEZ, M. BERNIER-GRAVAT, Mme GALL, M. EPINAT, Mme BALAGNA-RANIN, M. POLITZER, Mme FOURNIER, M. BEUZELIN.

Absents excusés : M. BEAUFRÈRE-GOURDY (pouvoir à Mme SÉGURET), Mme KAMINSKA (pouvoir à M. BENSOUSSAN), M. LAFON (pouvoir à Mme LIBERT-ALBANEL), Mme VALERO (pouvoir à Mme VOISIN).

Absents : .

Secrétaire de séance : M. LEROY

Le Conseil...

Le Conseil,

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment l'article L2121-29 ;

Vu la dénomination actuelle de l'immeuble sis 70 rue de Fontenay, « Espace Pierre Souweine » ;

Considérant le dévouement aux Vincennois de Madame Régine Souweine, Conseillère et Adjointe au Maire du conseil municipal de 1971 à 2001 ;

Considérant l'action de Madame Régine Souweine en faveur de la famille et des plus démunis pendant plus de 50 ans ;

Considérant la proposition d'honorer sa mémoire en dénommant l'immeuble sis 70 rue de Fontenay, « Espace Régine et Pierre Souweine » ;

Après avis de la commission Sécurité publique, Affaires juridiques, Développement économique, Domaine du 13 septembre 2023,

D É L I B È R E

à l'unanimité,

ARTICLE UNIQUE : Décide de dénommer l'immeuble sis 70 rue de Fontenay, « Espace Régine et Pierre Souweine ».

Pour extrait conforme,

Le secrétaire de séance

Signé

Le Maire

Signé